

La France, seul pays au monde où un squatteur a plus de droits que le propriétaire



La France, seul pays au monde où le squatteur a plus de droits que le propriétaire.

Cette violation du droit de propriété est scandaleusement ignorée par l'État, qui juge qu'il y a 100 fois moins de squats que de cambriolages. Autrement dit, attendons qu'il y ait 700 nouveaux squats par jour pour agir !

Avec l'État, tout problème qu'il répugne à gérer devient marginal, pour mieux s'en laver les mains. Et c'est toujours la classe moyenne qui en fait la frais !

Je plains les petits propriétaires, qui ont travaillé toute leur vie pour acheter leur logement, ou qui ont préparé leur retraite avec

un petit studio mis en location, et qui sont trop souvent victimes de risques multiples dans l'indifférence totale de l'État.

Mais pour les impôts et les taxes, le même Etat n'oublie jamais ces nantis et privilégiés qu'il pressure comme jamais.

Un État prédateur et vorace qui vous traquera sans cesse pour une simple amende de parking impayée, mais qui se fiche éperdument que vous ayez **perdu deux ou trois ans de loyer**, ou que votre logement soit occupé par un squatteur qui s'incrute et qui va tout saccager, si d'aventure vous parvenez à le faire expulser.

Victimes de loyers impayés, de locataires qui refusent de partir ou de squatteurs sans foi ni loi, les petits propriétaires n'ont pratiquement aucun recours pour récupérer leur bien ou l'argent perdu.

L'extrême protection dont bénéficient ceux qui vous volent votre domicile m'a toujours fait bondir. Ce scandale dure depuis des décennies, jamais réglé, ni par la droite, ni par la gauche. Tous ces élus ne sont que des parasites inutiles. Ils ne règlent aucun de nos problèmes.

Des milliers de clandestins sont logés à l'hôtel tous les soirs, mais l'État abandonne les propriétaires mis à la rue par des squatteurs hyperprotégés.

Quand vous expliquez à des étrangers qu'en France, tout propriétaire peut se retrouver à la rue parce qu'un squatteur a pris illégalement possession des lieux, avec la

bénédiction de l'État et de la justice, personne ne vous croit.

En effet, aux États-Unis, il faut un quart d'heure pour récupérer son bien. Il suffit d'appeler la police pour être débarrassé des coucous installés chez soi. Expulsés à l'amiable ou manu militari.

Nul besoin de préfet, d'avocat, ou de juge, pas de tracasseries administratives ahurissantes, pas de délais démentiels. Un simple appel au poste de police et l'affaire est réglée dans l'heure.

Mais en France, il n'y plus d'État depuis longtemps. Nos élus se moquent éperdument des drames que vivent les petits propriétaires expulsés de chez eux.

Et la récente loi n'a rien changé, la galère pouvant durer des années pour retourner chez soi.

Les préfets rechignent à expulser les familles de squatteurs qu'il faut reloger. Les policiers, qui ignorent souvent les nouvelles procédures d'expulsion, n'interviennent pas systématiquement.

Il faut donc en appeler à un avocat ou un huissier de justice pour constater l'infraction.

Mais suppléer aux lacunes d'un État défaillant, voire démissionnaire, coûte cher.

Il faut savoir que le squatteur est roi.

S'il risque 1 an de prison et 15 000 euros

d'amende, le propriétaire qui se fait justice lui-même peut écopier de 3 ans de prison et 30 000 euros d'amende. C'est cela la justice à la française.

Et comme les squatteurs sont insolvables, on sait bien qui est le grand perdant. Votre acte notarié n'est plus qu'un bout de papier sans valeur.

Le propriétaire qui rentre chez lui, exaspéré par la lenteur de la procédure, sera condamné pour violation de domicile ! Une telle conception du droit de propriété est unique au monde.

Ensuite, pour déposer plainte, le **propriétaire doit prouver qu'il est bien le propriétaire des lieux**. Le squatteur n'a, quant à lui, rien à prouver pour s'incruster des mois, voire des années. Il lui a suffi de changer les serrures de la maison pour être considéré comme le maître légitime des lieux !

La France est devenue le paradis des hors-la-loi, seul pays au monde où les squatteurs sont chez eux, où les clandestins ne sont plus expulsés et souvent logés à l'hôtel, où les sans-papiers sont mieux soignés que les natifs et où un étranger qui n'a jamais travaillé ni cotisé en France perçoit **916 euros** par mois et même 1423 euros pour un couple.

Il faudra bien travailler jusqu'à 65 ans pour financer cette gabegie sans fond.

À l'heure où la France est en faillite avec 3000 milliards de dettes et que tous les comptes sociaux sont dans le rouge, la terre

entière sait qu'on y rase gratis sans besoin de travailler.

Les squatteurs font partie de ces aberrations illustrant le naufrage irrémédiable de notre modèle social, partagé avec toute la planète sans le moindre contrôle. Tout va s'effondrer dans un chaos monumental.

Un pays qui adule et protège les hors-la-loi, mais qui n'aime ni les « riches », ni les propriétaires, ni les patrons, ni les investisseurs, ni les actionnaires, ni les rentiers, ni les héritiers, et qui de plus, brade ses diplômes en ne récompensant plus le mérite et l'effort, un tel pays ne peut que sombrer dans les bas fonds.

Droite et gauche s'attellent à cette entreprise de démolition depuis 40 ans. Encore un quinquennat ou deux et notre France millénaire ressemblera davantage au Zimbabwe qu'à la France des Trente Glorieuses.

Il n'y a aucune illusion à avoir. Aucun politique n'aura le courage et la volonté de sauver le pays. Seul le chaos généralisé pourra réveiller un peuple gaulois avachi, qui laisse détruire l'avenir de ses enfants sans réagir.

Jacques Guillemain